

Le principe de la téléalarme



La téléalarme est une technique permettant à une personne qui le souhaite d'être mise en relation 24h/24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs pompiers et d'obtenir une aide rapide et adaptée sur un simple appel de sa part.

S'adressant prioritairement aux personnes âgées, malades, handicapées ou isolées, les systèmes de téléalarme s'inscrivent dans les objectifs du maintien à domicile.

La téléalarme propose d'être le lien permanent et rassurant en l'absence d'une présence constante de l'entourage.

Vous êtes intéressé par ce service pour vous-même ou pour un de vos proches ?

Contactez la mairie qui vous renseignera sur les modalités d'abonnement.